

Séance du 28 juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 23 juin 2016

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Maurice COLLETTE, Christophe RONGET, Matthieu ADELIN, Lionel BEAUPERE, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Séverine LANDRE, Michelle LATOUR, Didier MAURICE, Amélie PAPILLON, Laurent TALON, Philippe SABOT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Lionel BEAUPERE

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2016.

A L'ORDRE DU JOUR

Prolongation du contrat de Monsieur Audric CHARPIN

Le contrat CUI de Monsieur Audric CHARPIN arrivant à son terme, Monsieur le Maire propose de reconduire pour un an ce contrat aidé sous réserve de l'acceptation de son subventionnement. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de renouvellement jusqu'au 1 juillet 2017 sur la base de 20h hebdomadaire.

Recensement 2017

En prévision du recensement 2017, le Conseil Municipal nomme Pascal THEVENOUX coordonateur communal. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison d'un déménagement pour raisons professionnelles de son conjoint, Stéphanie LEVAVASSEUR ne pourra pas assurer la collecte du recensement en 2017.

Fusion des 3 Communautés de Communes

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le projet proposé par Monsieur le Préfet. Pour notre territoire, trois Communautés de Communes devront fusionner au 1^{er} janvier 2017. 3Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise », « Le Donjon Val Libre », et « Varennes Forterre ».

Organisation du 14 juillet

Le montage des chapiteaux est prévu le mardi 12 juillet à 17h30. Les bénévoles et les membres associatifs seront les bienvenus. Démontage le vendredi 15 juillet à 17h30.

Contrat MNT

Le Conseil Municipal décide la mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire. Elle sera identique pour tous les agents titulaires et fixée en fonction de la plus grosse cotisation.

Questions diverses

Concours des maisons fleuries

Le Passage du jury aura lieu le 22 juillet à partir de 18h. Les inscriptions se font en mairie avant le 15 juillet.

Journée de l'enfance

L'accueil de loisirs du centre social de Jaligny/ Neuilly, le relais d'assistantes maternelles APETIPA, les accueils de loisirs de Beaulon, Diou et Dompierre se réuniront le jeudi 7 juillet au plan d'eau de Pierrefitte afin

de célébrer ensemble la journée de l'enfance autour de diverses activités comme la pêche, la baignade, le beach volley et le pédalo

Mobilisation en faveur des salariés de l'usine ALLIA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation d'une marche de soutien aux salariés de l'usine ALLIA dans laquelle 257 emplois sont menacés le samedi 2 juillet à 10h, départ de la place du Maréchal Leclerc (marché de la Briérette).

Surveillance de la baignade

Cette année deux personnes vont se relayer pour la surveillance de la baignade, Estel ERRERA du 2 au 12 juillet et Cédric GERBER du 12 juillet au 21 août.